

ARRÊTÉ n° 2024/10

Pétitionnaire : Monsieur GRIFFE Gérard – Responsable organisation Cérémonies Patriotiques

Le Maire de la Commune de LE TEIL,

Vu les articles L 2212-1 et suivants, L 2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux pouvoirs de police du Maire,

Vu les articles du Code de la Route,

Vu la demande présentée par Monsieur GRIFFE Gérard,

Vu l'avis favorable de la Police Municipale,

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des participants lors des défilés et rassemblements organisés dans le cadre de la cérémonie commémorative du 19 mars 1962,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Monsieur GRIFFE Gérard, responsable de l'organisation des cérémonies patriotiques, est autorisé à organiser la cérémonie du Cessez le feu de la guerre d'Algérie du 19 mars 1962 place Pierre Sépard et devant le monument aux morts parking André Fabre le mardi 19 mars 2024 à partir de 17 h 30.

À cette occasion, un rassemblement sera organisé place Pierre Sépard, les participants emprunteront la rue de la République pour se rendre sur la chaussée au cimetière du centre-ville pour un moment de recueillement puis emprunteront l'avenue Jean Jaurès, la rue Henri Dunant, la rue André Bravais et enfin le parking André Fabre où une cérémonie commémorative sera organisée devant le monument aux morts.

Article 2 : Le stationnement est interdit sur le parking André Fabre devant le monument aux morts, sur une distance de 50 mètres, le mardi 19 mars 2024 de 16 h 00 à 20 h 00.

Article 3 : La circulation est interdite sur le parking André Fabre le mardi 19 mars 2024 de 17 h 30 à 20 heures.

Article 4 : La signalisation sera mise en place par les services techniques municipaux.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée pour exécution chacun en ce qui le concerne :

- Madame la Préfète de l'Ardèche,
- Monsieur le pétitionnaire,
- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de gendarmerie du TEIL,
- La Police Municipale,

Et pour information :

- Monsieur le commandant du Centre de Secours du Teil,
- Centre Technique Municipal,

Fait à Le Teil, le 11 mars 2024

Le Maire,



Olivier PEVERELLI